

UCLouvain SAINT-LOUIS BRUXELLES

FACT SHEET 2024-2025

ADRESSE

Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles

VICE-RECTEUR DU CAMPUS SAINT-LOUIS

Pierre Jadoul

SITE INTERNET

<https://uclouvain.be/fr/sites/saint-louis-bruxelles>

CODE ERASMUS

B LOUVAIN 01
(Formerly B BRUXEL02)

FACULTÉS

Droit
Traduction et interprétation
Philosophie, lettres et sciences humaines
Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication

PIC

999980664 (formerly 969084418)

Situation

L'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles est située en plein cœur de Bruxelles. Son campus urbain se compose de différents bâtiments répartis sur deux sites :

- Site rue d'Arlon : pour la Faculté de Traduction et interprétation située près des Institutions Européennes ;
- Site Botanique : composé du bâtiment Boulevard du Jardin botanique, des bâtiments rue du Marais et des bâtiments rue de l'Ommegang pour les trois autres Facultés.

Il faut compter environ 25 min. pour aller d'un site à l'autre. Le plan des bâtiments est disponible [ici](#)

Informations de contact

Directrice des Relations Internationales : Isabelle De Clerck international-slb@uclouvain.be

Accords Interinstitutionnels : Maureen Sibomana international-slb@uclouvain.be

Etudiants Entrants : Camille George and Lucie Poisson incoming-slb@uclouvain.be

Etudiants Sortants: Maud Allard outgoing-slb@uclouvain.be

Coordinateur pour la faculté de Traduction et d'Interprétation : Philippe Moreau

philippe.moreau@uclouvain.be

Les dates importantes

| Événement | Automne 2024 | Printemps 2025 |
|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Période de nomination | 15 mars au 15 mai | 1er septembre au 31 octobre |
| Date limite d'inscription | 31 mai | 15 novembre |
| Semaine intensive de français | 2 septembre au 6 septembre | 27 janvier au 30 janvier |
| Welcome Week | 9 septembre au 12 septembre | 27 janvier au 30 janvier |
| Journée d'accueil | 13 septembre | 31 janvier |
| Début des cours | 16 septembre | 3 février |
| Fin des cours | 21 décembre | 17 mai |
| Examens | 6 janvier au 25 janvier | 2 juin au 28 juin |

Procédure d'admission

1 Nomination

Les étudiants qui souhaitent étudier à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles doivent être nommés par leur université d'origine via Mobility Online durant la période de nomination.

Le lien a été envoyé par e-mail à tous les responsables.

2 Inscription de l'étudiant

Après avoir été nommé, l'étudiant reçoit un e-mail avec un lien pour créer son profil.

Les documents à télécharger en ligne :

- Photo d'identité
- Relevé de notes obtenu dans l'université d'origine avant le départ
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Learning agreement
- Certificat de langue (Test OLS ou certificat de votre université ou TOEFL-IELTS-DELTA-DALF)
- Copie de la carte européenne d'assurance soins de santé ou du contrat d'assurance soins de santé international

Informations académiques

1 Learning agreement

Un contrat d'étude reprenant la sélection des cours et le nombre de crédits doit être complété et signé par l'étudiant, l'institution d'origine et l'Université Saint-Louis avant que l'échange ne commence.

Le contrat d'étude (Learning agreement) doit être téléchargé sur Mobility Online.

2 Catalogue de cours

Le catalogue des cours est disponible sur notre site [en cliquant ici](#).

3 Système ECTS

Tous les programmes d'étude de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles reçoivent des crédits ECTS. Les programmes de bachelier comptent 180 crédits ECTS et une année vaut 60 crédits ECTS.

4 Session de rattrapage

La session de rattrapage pour les échecs de janvier et de juin a lieu automatiquement en août. Les étudiants Erasmus+ devront revenir à Bruxelles pour passer les examens. Nous pouvons éventuellement envisager des examens à distance pour les étudiants non européens.

Les étudiants qui ont des échecs en janvier ou en juin doivent être conscients que les nouveaux relevés de notes de la session de rattrapage ne seront pas délivrés avant début octobre.

5 Système d'évaluation

0/20 - 9/20 : échec

10/20 - 20/20 : réussite

Plus d'informations [ici](#)

6 Session anticipée

Les étudiants, dont le second quadrimestre de cours commence durant la session d'examens de janvier, doivent se manifester avant le 31 octobre à l'adresse incoming-slb@uclouvain.be

Langues

1 Exigences linguistiques*

| | Français | Anglais |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Droit | B2 | B2 |
| Traduction et interprétation | B1 | / |
| Langues romanes | B1 mais B2 recommandé | B1 mais B2 recommandé |
| Tous les autres domaines | B1 | B1 |

* certificat de langue nécessaire uniquement pour la langue d'enseignement des cours que vous aurez dans votre programme

2 Semaine intensive de français

Avant le début de chaque quadrimestre, nous organisons une semaine intensive de français de 4 ou 5 demi-jours (en fonction du quadrimestre). Les groupes sont créés pour les niveaux intermédiaire-débutant jusqu'au niveau avancé. Les vrais débutants sont invités à suivre le cours de français langue étrangère durant le semestre. Le niveau de l'étudiant est défini par le résultat d'un test de niveau en ligne.

Il faut obligatoirement s'inscrire. Le formulaire d'inscription sera envoyé par mail à tous les étudiants nommés.

3 Langue d'enseignement

Pour la Faculté de traduction et interprétation, tous les cours généraux sont dispensés en français. Les cours de langues et de traduction sont donnés en français et/ou en langue étrangère.

Pour les autres Facultés, la plupart des cours sont dispensés en français. Toutefois plusieurs cours et séminaires sont dispensés en néerlandais ou en anglais.

4 Cours de FLE

Le cours de FLE vise à aider les étudiants à apprendre le français de manière plus efficace en leur donnant les outils dont ils ont besoin pour tirer profit de leur séjour dans un environnement francophone. Au-delà de la dimension purement linguistique, le cours se veut aussi être une introduction à la culture belge.

Suite au test de connaissance, les étudiants sont placés dans l'un des groupes suivants : débutant, intermédiaire débutant, intermédiaire avancé, avancé.

Chaque niveau vaut 5 ECTS/quadrimestre à condition que l'étudiant soit présent, participe aux cours et réalise les travaux demandés. Maximum 3 absences non justifiées sont autorisées. Les étudiants qui suivent le cours toute l'année et qui réussissent 2 niveaux de cours recevront 10 ECTS.

Il suffit d'écrire FLE sur le Learning Agreement pour s'y inscrire.

Welcome week

Septembre

Une semaine d'introduction à la culture belge est organisée afin de présenter aux étudiants entrants leur ville et pays d'accueil. Le programme est composé de conférences et visites associées (atelier gaufres, Parlement belge, visites de brasseries, ...).

Le nombre d'étudiants participant à cette semaine est limité à 80 afin de rendre les visites accessibles à tous. Normalement la semaine entière est organisée en anglais mais nous pouvons prévoir quelques activités en français s'il y a suffisamment d'inscrits. Plus d'informations seront envoyées fin juillet aux étudiants.

Janvier

Une semaine d'introduction à la culture belge est également organisée fin janvier, mais en parallèle à la semaine intensive de français. Les étudiants peuvent participer aux deux, car le cours de FLE a lieu le matin et les activités culturelles l'après-midi.

Visa

Pour les ressortissants d'un pays membre de l'UE

Les étudiants doivent être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport valide pour la durée du séjour minimum.

Pour les ressortissants d'un pays non membre de l'UE

Les étudiants doivent personnellement introduire une demande d'autorisation de séjour provisoire à des fins d'études dans le but d'obtenir un visa d'études (visa de type D)

Pour les ressortissants d'un pays non membre de l'UE dont l'institution est membre de l'UE

Les étudiants doivent prendre contact avec leur responsable de la mobilité entrante dans l'université d'accueil pour obtenir l'annexe 33.

Pour davantage d'informations : <https://uclouvain.be/fr/sites/saint-louis-bruxelles/visa-et-autorisations-de-sejour.html> ou www.studyinbelgium.be

Assurances

Tous les étudiants qui souhaitent participer à un échange sont priés de souscrire à plusieurs assurances.

Les assurances obligatoires :

- L'assurance soins de santé :

Pour les étudiants d'un pays non membre de l'UE

Ils doivent être en ordre et avoir souscrit, auprès de leur mutuelle ou compagnie d'assurance privée, une police couvrant les soins de santé (consultations médicales et achat de médicaments), les frais de dentisterie, les frais d'hospitalisation (en cas d'urgence ou suite à un accident), les frais de rapatriement.

Pour les étudiants d'un pays membre de l'UE

Ils doivent être en possession de la carte européenne (carte bleue) d'assurance soins de santé qui doit être valable pour la durée du séjour. Cette carte prouvera qu'ils sont en règle avec leur mutuelle et leur permettra de bénéficier notamment de réductions pour les soins médicaux pendant la durée de leur séjour.

Les assurances recommandées :

- Une assurance contre le vol
- Une assurance voyage, particulièrement pour la perte ou le vol de bagages
- L'assurance responsabilité civile doit couvrir l'étudiant pour des dommages causés par ce dernier à des tiers ou des biens en dehors des activités organisées à l'Université ou par l'Université.

Plus d'informations [ici](#)

Logement

Notre résidence appelée « l'Ommegang » est disponible pour les étudiants en échange. Les prix varient de 481€ à 713€ en fonction de la taille de la chambre, des services et équipements. Il est essentiel de réserver bien à l'avance, dès que votre nomination a été envoyée. Les chambres sont allouées selon le principe : « premier arrivé, premier servi ».

Veillez consulter [notre site internet](#) pour tous les détails.

Pour d'avantage d'informations, veuillez contacter le service logement : logement-slb@uclouvain.be

Procédure de réservation

Formulaire de réservation de logement complété [en ligne](#) par l'étudiant.

Un e-mail est envoyé à l'étudiant avec une proposition de chambre et un contrat de location

Paiement de la garantie (confirmation de réservation)

Remise des clés et état des lieux à l'arrivée.

Coût de la vie

Repas de midi à la cafétéria : 2,5€ - 3€

Boissons à la cafétéria : 0,80€

Sandwiches : 2,5€ - 3,5€

Ticket de bus : 2,10€ - 2,50€

Abonnement annuel transports en commun : 12€
(pour les moins de 25 ans)

Cinéma : 10€ - 14€

Photocopie : 0,15€/feuille

Coût de la vie sans logement : environ 350€/mois

Sport

Gratuit pour les activités organisées dans la salle de sport du campus Saint-Louis.

Les étudiants peuvent aussi utiliser les centres sportifs de l'UCL avec la carte sport (30€/quadrimestre ou 60€ pour l'année)

Plus d'informations [ici](#)

ESN

Un groupe d'étudiants bénévoles constitue le cercle ESN. Ces étudiants encadreront les étudiants en échange et organiseront des activités à leur intention. Vous pouvez les contacter à l'adresse : esn-saintlouis@gmail.com